

# Le Contrat de chaleur renouvelable de la Métropole européenne de Lille fête son premier anniversaire : porteurs de projets, candidatez

Mis à jour le 10 juin 2024

Depuis mars 2023, les collectivités, entreprises, bailleurs et associations peuvent **développer plus facilement des projets d'énergies renouvelables thermiques ou de récupération**. La Métropole européenne de Lille (MEL) déploie, avec le soutien financier de l'ADEME, son contrat de chaleur renouvelable territorial, un dispositif pour accompagner les études et les investissements. Après une première année de déploiement, la Métropole tire un premier bilan.

## Un contrat de chaleur renouvelable territorial pour un avenir durable

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de son Plan Climat, **la Métropole européenne de Lille déploie depuis mars 2023 son contrat de chaleur renouvelable territorial**. Ce dispositif, financé par l'ADEME, vise à accompagner financièrement et techniquement les acteurs du territoire (hors particuliers) : communes, entreprises, industries, bailleurs sociaux, copropriétés, équipements médico-sociaux, acteurs agricoles – souhaitant produire des énergies renouvelables thermiques (géothermie, solaire thermique, réseaux, récupération de chaleur fatale, biomasse).

Aujourd'hui, le contrat de chaleur renouvelable offre un soutien technique et financier pour :

- **Le financement des études** de faisabilité et missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- **Le financement des investissements**.

Pour les études, ce financement peut aller jusqu'à 80 % du montant total tandis que pour les travaux, le financement s'établit selon les barèmes forfaitaires du fonds chaleur ADEME.

Sur les trois années de mise en place du dispositif, **c'est un total de près de 8 millions d'euros d'aides pour la chaleur renouvelable** qui sera apporté aux acteurs du territoire pour agir dans sa transformation écologique.

## Bilan du contrat de chaleur après une année d'existence

Au cours de cette première année, **ce sont 15 projets qui ont été accompagnés par les services de la Métropole** : 11 études et 4 projets d'investissements pour un total de plus de 700 000 € d'aides versées, et 1 600 MWh de production annuelle de chaleur renouvelable sur l'ensemble de la Métropole soit l'équivalent de la consommation de chauffage de 200 logements.

À titre d'exemple, le Contrat de chaleur renouvelable a permis d'accompagner ces 3 projets lauréats :

**Géothermie sur nappe pour le complexe sportif Delcenserie de la commune de Marcq-en-Barœul**

Afin de répondre aux besoins des habitants de la commune, Marcq-en-Barœul a entrepris la construction d'une nouvelle salle de sport ainsi que la rénovation des installations de chauffage d'une salle de sport existante. Afin de limiter les impacts environnementaux du projet, la commune accompagnée de sa maîtrise d'œuvre ANAA Architecte a opté pour la mise en œuvre d'une solution de géothermie sur nappe pour couvrir l'ensemble des besoins de chauffage. Par ailleurs, le projet a fait l'objet d'une attention particulière sur la performance énergétique du bâtiment.

### **Étude d'une solution de chaleur renouvelable pour l'entreprise SUBRENAT à Mouvaux**

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche globale de transition durable, SUBRENAT est une entreprise textile qui conçoit, fabrique et commercialise des tissus. SUBRENAT a souhaité réaliser une étude de faisabilité technico-économique pour trouver une solution de décarbonation de son site situé à Mouvaux. L'étude subventionnée à hauteur de 70% par le Contrat de chaleur renouvelable permettra d'étudier le recours à :

- La géothermie sur nappe ou sondes, avec utilisation en chauffage et en rafraîchissement des bureaux,
- Une chaudière biomasse pour les besoins de chauffage des bureaux.

### **Installation solaire thermique pour 9 bâtiments médico-sociaux de l'Afeji**

L'Afeji Hauts-de-France est une association qui intervient aujourd'hui sur l'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social : handicap physique, déficience intellectuelle, troubles du comportement, souffrance psychique, difficulté familiale et sociale, accès et retour à l'emploi, dépendance, exil. L'association compte aujourd'hui 110 établissements et services sur la région Hauts-de-France. L'étude subventionnée à hauteur de 70% permettra à l'Afeji d'étudier la mise en place de panneaux solaires thermiques sur 9 de leurs établissements existants afin de couvrir une partie des besoins en eau chaude sanitaire, poste de consommation important sur ce type d'établissement médico-social.

### **Ensemble, œuvrons pour un territoire plus durable !**

Après une première année encourageante, **la MEL souhaite accélérer le rythme de son dispositif pour atteindre un objectif d'au moins 50 projets de chaleur renouvelable ou de récupération accompagnés au cours des 3 ans du contrat**, produisant au moins 25 000 MWh de chaleur renouvelable soit l'équivalent de la consommation de chauffage de 3000 logements.

Dès à présent, la Métropole invite tous les porteurs de projet avec des besoins de chaleur à candidater pour un accompagnement technique et financier : [enr@lillemetropole.fr](mailto:enr@lillemetropole.fr) Seuls les projets n'ayant pas encore démarrés sont éligibles.

>>> **[Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la MEL](#)**

Le dépôt des demandes d'aide se fait par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée accessible par le lien ci-dessous :

**[Formulaire d'inscription \(lien vers ver le portail GRU\)](#)**

Pour toute information, contacter les services de la MEL à l'adresse suivante : [enr@lillemetropole.fr](mailto:enr@lillemetropole.fr)

**Attention : ce dispositif ne concerne pas les particuliers.** Pour ces derniers, le réseau Amélio permet d'accompagner les propriétaires de la Métropole européenne de Lille dans leur projet de rénovation énergétique : [en savoir plus](#).

# Le contrat de chaleur renouvelable se déploie dans les Hauts-de-France

Le dispositif Contrat de chaleur renouvelable se déploie également dans d'autres territoires de la région Hauts-de-France. Depuis le mois de février 2024, **il est opérationnel dans le département de la Somme, porté par Territoire d'Énergie Somme (FDE80)**. En savoir plus : [Boostons la chaleur renouvelable dans la Somme - Fédération départementale de l'énergie de la Somme](#)

## Découvrez d'autres contenus similaires

- [C// Métropole Européenne de Lille](#)
- [Étude de l'ADULM sur les îlots de cha...](#)  
[Enregistrer](#)
- [Climate Tour Métropole Européenne de Lille](#)
- [Climatour "Chaleur renouvelable à mon...](#)
- [Climatour #8 | Valenciennes - Chaleur reno...](#)
- [Les premiers contrats d'objectifs territor...](#)
- [Climate Tour 2 : Métropole Européenne de L...](#)
- [“La Méthanisation” vue par Mélanie LO...](#)  
[Enregistrer](#)
- [La Métropole européenne de Lille a déployé...](#)
- [Climatour #19 | Métropole européenne de Li...](#)
- [Climatour "Chaleur urbaine : multi-re...](#)
- [Clauses environnementales dans les marchés...](#)

**Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat**

[S'inscrire](#)